

## URBIS PARK EN BREF

Urbis Park est un acteur de référence du stationnement en France. Avec 70 000 places gérées, Urbis Park est le partenaire long terme des collectivités locales. Dans de grandes métropoles régionales - Paris, Bordeaux, Marseille, Metz, Nancy, Reims... Urbis Park conçoit, construit, finance et gère ce service public du stationnement en ouvrage et sur voirie et apporte des solutions de gestion sous forme de :

- > DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
- > PRESTATION DE SERVICES
- > ACQUISITION EN PLEINE PROPRIÉTÉ ET/OU BAUX

URBIS PARK C'EST AUSSI :

- > **6 millions** de clients annuels (parkings en ouvrage)
- > **70 000 places** gérées (parkings : 35 000 et voirie : 35 000),
- > **60 villes** clientes dont Paris, Bordeaux, Metz, Nancy, Reims, Asnières/Seine, Versailles....
- > **3 Directions régionales** : Paris-Ile-de-France, Sud Ouest, Grand Est
- > **250 collaborateurs**
- > **40 M€** de chiffre d'affaires
- > **2 actionnaires** institutionnels français : Foncière des Régions et Crédit Agricole Assurances

Urbis Park est membre de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS) et a été lauréat du Trophée Parko d'Or 2013 récompensant l'innovation "Paiement du stationnement par téléphone mobile en voirie et dans les parkings."

# VOIRIE

URBIS PARK, PARTENAIRE DES VILLES  
POUR LA GESTION DU STATIONNEMENT  
EN VOIRIE

Secteur en pleine évolution, le stationnement en voirie change. Il évolue rapidement et doit s'adapter aux nouvelles habitudes des automobilistes, aux exigences réglementaires et à l'arrivée des technologies numériques.

Dans ce contexte d'exigences accrues et de standards qualité renouvelés, Urbis Park possède, depuis plus de 20 ans, une indéniable expérience en matière de gestion du stationnement en voirie et apporte expertise, performance métier et garantie d'un service de qualité pour nos clients, collectivités locales.

## NOS PRINCIPALES RÉFÉRENCES



## CONTACTS

### Alain MOUTAILLER

Directeur voirie  
et prestations de services

T : 01 58 97 52 66

P : 06 87 76 76 31

M : alain.moutailler@urbispark.fr

### Frédéric DEMAZEAU

Directeur des opérations

T : 01 58 97 52 67

P : 06 03 21 93 85

M : frederic.demazeau@urbispark.fr

### URBIS PARK

69-73, boulevard Victor Hugo

93400 Saint-Ouen

T : 01 58 97 50 20

M : infos@urbispark.fr

W : urbispark.fr



### Maintenance et collecte d'horodateurs

Le savoir-faire et l'expertise des équipes d'Urbis Park permettent de maintenir et/ou collecter les horodateurs de villes ; quelles que soient leurs tailles ou la marque des machines. Depuis plus de 20 ans, nos équipes dédiées ont acquis la confiance de nombreuses villes.






### Services aux résidents

Dans les villes où Urbis Park gère le service de la voirie, nous commercialisons les abonnements et autres produits de stationnement destinés aux résidents (macarons, tickets mensuels). A Laval, Metz, Bordeaux et Rambouillet, les Maisons du Stationnement Urbis Park sont implantées dans les centres-villes : ce sont des espaces d'accueil et de vente ouvertes généralement 6 jours/7.

### Conseils et négoce d'horodateurs

Du fait de sa connaissance fine des acteurs de ce marché (Parkéon, Cale, Parkare , IEM...) Urbis Park est à même de conseiller la collectivité en matière de choix de matériel de stationnement. Urbis Park a également une activité de négoce de ces équipements.

### QUELQUES RÉFÉRENCES VOIRIE : COLLECTE ET MAINTENANCE D'HORODATEURS

	 <b>PARIS</b>	 <b>BORDEAUX</b>	 <b>METZ</b>	 <b>NANCY</b>	 <b>RAMBOUILLET</b>
	Marché de gestion / Entretien des horodateurs	Collecte-maintenance des horodateurs / 9 000 places payantes en voirie	Collecte-maintenance des horodateurs / 2 900 places payantes en voirie	Collecte-maintenance des horodateurs / 3 500 places payantes en voirie	Collecte-maintenance des horodateurs / 3 500 places payantes en voirie
Places en voirie	/	9 000	2 900	3 500	784
Type de contrat	Prestation de services	Prestation de services	Délégation de service public	Délégation de service public	Délégation de service public
Spécificités	Maintenance des 2 200 horodateurs dans 7 arrondissements	Entretien et collecte de 548 horodateurs	Entretien et collecte de 175 horodateurs	Maintenance de 177 horodateurs	Remplacement, gestion et entretien de 48 horodateurs
Historique	Début du contrat : 1992	Début du contrat : 2013	Début du contrat : 2010	Début du contrat : 2013	Début du contrat : 2015

Urbis Park gère également la maintenance et collecte des horodateurs des villes de **Nancy, Laval, Puteaux, Versailles, Aulnay-sous-Bois, Le Chesnay...**



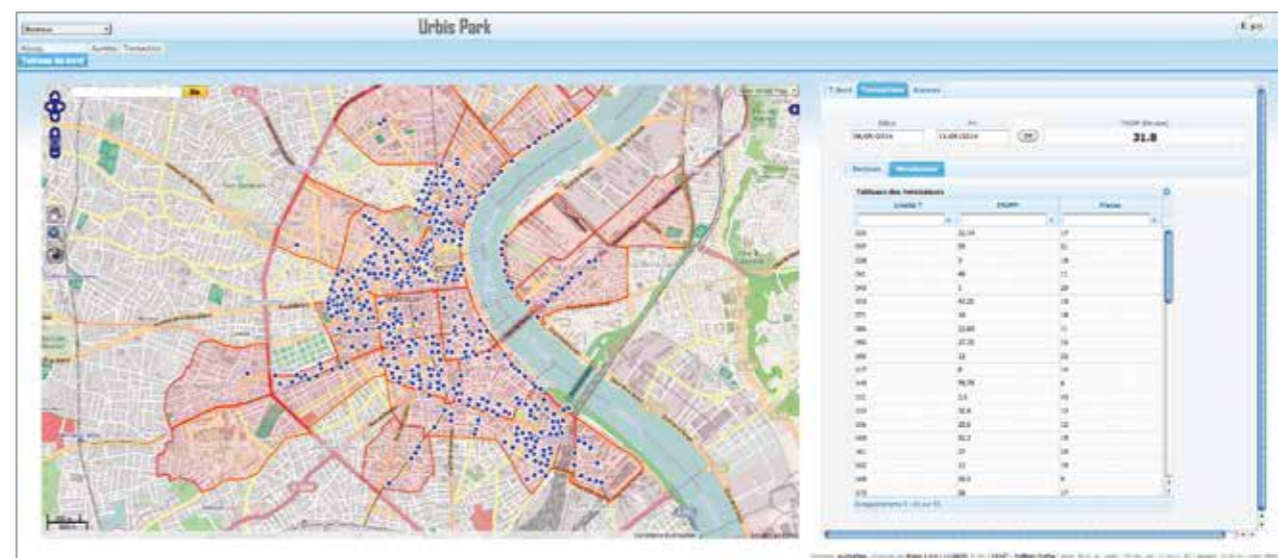
Entretien et maintenance d'un horodateur

### GESTION DES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE ET DE DÉPANNAGES D'HORODATEURS

Urbis Park a développé un logiciel de cartographie qui permet la gestion à distance des horodateurs : **GEOSTATIO®**. Ce logiciel s'interface à la centralisation de tous types d'horodateurs.

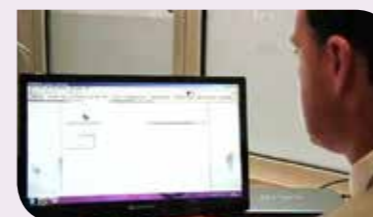


GEOSTATIO® permet de suivre, en temps réel, le taux de disponibilité des horodateurs, organiser le contrôle en fonction du taux de paiement, suivre les interventions de maintenance sur chaque horodateur ainsi que l'exploitation des données de marquage et de signalisation verticale. Pour les villes, GEOSTATIO® est accessible via un serveur internet sécurisé



Vue du logiciel GEOSTATIO® sur la voirie de Bordeaux

### URBIS MOBILE : LA SOLUTION DE PAIEMENT DU STATIONNEMENT PAR TÉLÉPHONE EN VOIRIE ET DANS LES PARKINGS



**1/ INSCRIPTION SUR INTERNET : SIMPLE, PRATIQUE ET SÉCURISÉ**  
L'utilisateur s'inscrit gratuitement sur le site internet sécurisé. Une fois ses données personnelles renseignées et le mode de paiement choisi, vous pouvez alors commencer à utiliser ce service.



**2/ DÉMARRAGE DU STATIONNEMENT**  
Une fois stationné, l'automobiliste compose le numéro de téléphone gratuit affiché sur l'horodateur ou sur le panneau de signalisation le plus proche. Selon les formules, il peut définir son temps estimé de stationnement. Un message vocal, confirmé par l'envoi d'un SMS gratuit, lui indique que son stationnement a débuté.



**3/ FIN DU STATIONNEMENT**  
De retour à son véhicule, l'utilisateur met fin à son stationnement via l'application smartphone disponible ou en recomposant le numéro de téléphone gratuit affiché sur l'horodateur/panneau de signalisation. Un SMS récapitulatif indiquant la durée et le montant du stationnement est envoyé. **Pour en savoir plus : urbismobile.com**